

2. Outils quantifiés et gestion des entreprises

2.1. Nécessité générale et variabilité des outils quantifiés d'exercice des pouvoirs

La démocratie en entreprise a besoin d'outils quantifiés inséparables de ceux des politiques publiques et de la planification écologique. Dès maintenant des besoins de quantification viennent des luttes contre la politique gouvernementale, pour élaborer des alternatives et en débattre avec tous les acteurs de la société. De façon générale, l'exercice des pouvoirs économiques dès qu'ils dépassent une certaine complexité nécessite des outils quantifiés variables selon les buts poursuivis. Avant de proposer quelques repères historiques sur cette nécessité et cette variabilité générales, j'explique la terminologie. Comme l'indique Olivier Martin²⁷, le terme quantification et - j'ajouterai - ses parents présentent le double avantage d'attirer l'attention sur les processus de production des chiffres qui sont socialement construits et d'être suffisamment général pour désigner tous les types de chiffres dont ceux qui concernent ce texte : les indicateurs, les critères, les statistiques. Les indicateurs sont des données chiffrées jugées caractéristiques de situations présentes et de leur évolution passée ou anticipée. Les critères sont des indicateurs choisis pour effectuer des choix. Les statistiques sont de grands ensembles de chiffres dont les méthodes de collecte et de traitement ont considérablement progressé depuis le XIX^e siècle. À ce propos, la référence aux travaux d'Alain Desrosières (1940-2013) s'impose. Ce chercheur, statisticien, administrateur de l'INSEE, historien, sociologue a réalisé des recherches faisant référence²⁸. Il utilise les statistiques empiriquement et, en même temps, il prend les catégories statistiques comme objet d'étude suivant les recommandations de Pierre Bourdieu (cf. l'introduction d'Emmanuel Didier dans Desrosières 2014, p. 7s.). Les rapports entre les différents types de chiffres s'établissent en boucle et non de façon linéaire. Des entités sociales ont des activités qui ont pour sous-produit des données. Ils poursuivent des buts qui peuvent être flous, multidimensionnels, plus ou moins contradictoires. Dans la poursuite de ces buts, ils décident de la production de données ou y poussent au-delà des sous-produits de leurs activités. Les données existant à un moment délimitent un champ possible d'indicateurs et de critères et rétroagissent sur ces derniers.

Dans les luttes d'idées, d'intérêts et de pouvoir

L'attention portée ici aux quantifications n'implique aucune "*illusion statistique*" pour reprendre une expression d'Oskar Morgenstern un des fondateurs de la théorie des jeux qui insiste sur les sources d'erreurs d'observation dans les sciences de la société, et qui souligne qu'il ne faut pas pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain²⁹. Plus généralement, les choix des objets donnant lieu à la construction de données, les méthodes de traitement et l'interprétation ne relèvent pas de la pure science. Ainsi, le britannique Francis Galton (1822-1911) est à la fois le père de la statistique moderne utilisée dans les sciences sociales (interaction entre variables, corrélation, régression, statistique multidimensionnelle) et le fondateur de l'eugénisme visant à "améliorer l'espèce humaine" en supposant une hérédité des aptitudes censées être révélées par la position dans l'échelle sociale, opinion complètement invalidée par la communauté scientifique ensuite (Desrosières, 2008a, p. 251-

²⁷ Olivier Martin, 2020, *L'empire des chiffres*. Armand Colin.

²⁸ Alain Desrosières

- 1993, réédition 2010, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*. La Découverte.

- 2008a, *Pour une sociologie historique de la quantification*. Presses de l'École des mines.

- 2008b, *Gouverner par les nombres*. Presses de l'École des mines.

- 2014, *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*. La Découverte.

²⁹ Oskar Morgenstern, 1972, *Précision et incertitude des données économiques*. Dunod.

253). De façon opposée, des acteurs visant le progrès social produisent des statistiques, ainsi le médecin Louis René Villermé (1782-1863), à la suite de l'épidémie de choléra qui fait près de 19000 morts à Paris en mars 1832, publie en 1834 une étude statistique intitulée *Le Choléra dans les maisons garnies de Paris*. Les outils quantifiés sont des enjeux dans les luttes d'idées, d'intérêts et de pouvoir entre les différentes catégories sociales. Leur contenu est marqué par les buts que poursuivent les groupes sociaux dominants, mais sans détermination mécanique, car ils sont influencés par les rapports de force entre les différents groupes sociaux et par les exigences de rigueur que les professionnels de la statistique peuvent porter. À ce point, des repères historiques sont éclairants.

Des repères historiques sur la nécessité et la variabilité d'outils quantifiés

Dans la naissance des États

James C. Scott³⁰ soutient, avec de nombreux éléments empiriques à l'appui, que l'apparition des premiers États en Mésopotamie, au cours des derniers siècles du quatrième millénaire avant notre ère est liée au prélèvement fiscal sur les récoltes de céréales. Le blé, l'orge, le riz, le maïs, selon les espaces, sont les seules cultures "*vraiment adaptées à la concentration de la production, au prélèvement fiscal, à l'appropriation, aux registres cadastraux, au stockage et au rationnement*" (p. 37-39, 146-166). Les premiers États cherchent, avec des difficultés, à contraindre une population sédentarisée à rester concentrée sur place entraînant des risques d'épidémies destructrices. Scott pense l'État "*comme une institution dotée d'une couche de fonctionnaires spécialisés dans le calcul et la collecte d'impôts – que ce soit sous forme de céréales, de travail ou bien en espèces – et qui sont responsables devant un ou des dirigeants*" (p. 133). L'État est une machine à mesurer, enregistrer, archiver. Il semble bien que ce fut le premier usage des tablettes cunéiformes (p. 156-161). L'ancienne Égypte, la Chine, témoignent de phénomènes similaires.

Les dénombrements de population dans la Grèce antique, la Gaule et à Rome

Dès la fin du VI^e siècle avant notre ère, Rome opère tous les cinq ans des dénombrements de population. Périclès fait de même à Athènes en 444 avant notre ère. Lorsque César envahit la Gaule, il découvre des listes nominatives d'individus et notamment d'hommes en état de porter les armes³¹.

Les finances publiques de l'État romain

Claude Nicolet³² présente une analyse des finances de l'État romain (264-27 avant notre ère), finances qui jouent un rôle prépondérant dans l'histoire intérieure et extérieure de Rome. Les comptes sont publics, et les questions financières exposées au grand jour et le plus souvent débattues, l'opposition est nette avec les finances de type impérial, confidentielles et même parfois secrètes, comme seront les finances de l'Empire romain dès le règne d'Auguste. Gérard Minaud³³ s'attache à la pensée comptable commerciale et privée dans le monde antique romain.

L'économie rurale dans l'Occident médiéval

Georges Duby étudiant la société féodale note après 1180 une multiplication des inventaires et des comptes. "*Tous les grands seigneurs commencèrent à s'entourer de fonctionnaires instruits, rétribués par des gages ou des pensions, de techniciens dont le « métier » était d'écrire, de tenir des livres, de calculer, de contrôler*"³⁴.

³⁰ James C. Scott, 2019, *Homo Domesticus. Une histoire profonde des premiers États*. La Découverte.

³¹ Jacqueline Hecht, 1987, "L'idée de dénombrement jusqu'à la révolution" dans INSEE, *Pour une histoire de la statistique vol. 1, Contributions*. Economica-INSEE.

³² Claude Nicolet, 2001, *Rome et la conquête du monde méditerranéen (264-27 av. J.-C.)*. Tome 1. Chapitre VI "Les finances publiques de l'état romain", p. 236-269. PUF.

³³ Gérard Minaud, 2005, *La comptabilité à Rome*. Presses polytechniques et universitaires romandes.

³⁴ Georges Duby, édition de 2011, *Qu'est-ce que la société féodale*, p. 908. Flammarion.

La comptabilité d'entreprise pour le capital depuis le XIV^e siècle

La comptabilité privée dite en partie double, nommée aujourd'hui comptabilité d'entreprise, a été inventée pour des capitalistes marchands à la fin du XIV^e siècle en Italie afin qu'ils puissent suivre la récupération avec profit de l'argent engagé³⁵. Cette comptabilité en partie double permet aussi le développement du crédit participant à celui du capitalisme. Les systèmes de comptabilité d'entreprise, très divers dans le temps et l'espace, ont conservé le principe de la partie double qui signifie que toute opération fait l'objet de deux écritures, ce qui permet de connaître l'origine des fonds et leurs emplois, les résultats obtenus par la gestion de ces emplois, la rentabilité des capitaux, c'est-à-dire le rapport entre les résultats et les capitaux investis³⁶. Dans un pays comme la France, la logique d'une comptabilité principalement pour les propriétaires de capital est demeurée, l'État étant partie prenante pour des raisons fiscales³⁷ et d'autres acteurs ayant pu gagner des concessions et obtenir certaines informations souhaitées. Les indicateurs venus de cette catégorie de comptabilité (en premier lieu le solde du compte de résultat, bénéfice ou déficit) imprègnent depuis longtemps les pratiques et la culture des propriétaires d'entreprise, de leurs dirigeants et des gestionnaires bien au-delà des seuls comptables. Il en va de même dans les sphères bancaire et financière et plus largement dans l'ensemble des représentations sociales même quand elles ignorent tout aspect technique. Dans les luttes d'idées pour une bifurcation sociale-écologique, il faut donc renverser d'apparentes évidences venues des comptabilités pour le capital, à savoir la prééminence du solde du compte de résultat. Les expériences des coopératives constituent un point d'appui précieux pour ces luttes d'idées. Elles ont relativisé la place à donner au solde du compte de résultat et mis en cause dans la pratique le critère de la rentabilité du capital. Benoît Borrits a réalisé à ce sujet des vidéos pédagogiques sur la société de capitaux, la comptabilité, la coopérative³⁸.

Le droit budgétaire

Sous la monarchie française de l'Ancien Régime, la technique budgétaire progresse sans encore disposer d'un cadre juridique efficace³⁹. Un tel cadre sera établi au XIX^e siècle. Pour la période allant de 1815 à 1967 voir Bezes et alii⁴⁰, concernant la portée juridique actuelle des autorisations de dépenses et de recettes dans les budgets publics voir Collet⁴¹.

La statistique allemande sur les États

Cette statistique a peu en commun avec la statistique actuelle. Elle est née dans la deuxième partie du XVII^e siècle en proposant au Prince ou au fonctionnaire responsable un cadre d'organisation de savoirs multiformes sur une communauté humaine (climats, ressources naturelles, population, droit...). L'usage de chiffres précis plutôt que de descriptions en termes littéraires apparaît au début du XIX^e siècle (Desrosières 1993, p. 29-34).

³⁵ Jacques Richard en collaboration avec Alexandre Rambaud, 2020, *Révolution comptable. Pour une entreprise écologique et sociale*, p. 11-39. Les Éditions de l'atelier.

³⁶ Jacques Richard, Didier Bensadon Alexandre Rambaud, 2018, *Comptabilité financière*, p. 65s, 217s. Dunod.

³⁷ Béatrice Touchelay, 2011, *L'État et l'entreprise. Une histoire de la normalisation comptable et fiscale à la française*. Presses universitaires de Rennes

³⁸ Benoît Borrits, 2019, *vidéos sur l'entreprise et la comptabilité*. [lci](#).

³⁹ Alain Guery, 1978, "Les finances de la monarchie française sous l'Ancien Régime". *Annales. Économies, sociétés, civilisations*. 33^eannée n°2, p. 216-239.

⁴⁰ Philippe Bezes, Florence Descamps, Sébastien Kott et Lucile Tallineau (dir.) / 2010, *L'invention de la gestion des finances publiques. Élaborations et pratiques du droit budgétaire et comptable au XIX^e siècle (1815-1914) / 2013, L'invention de la gestion des finances publiques : Du contrôle de la dépense à la gestion des services publics (1914-1967)*. Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

⁴¹ Martin Collet, 2022, 7^e édition, *Finances publiques*, p. 80-83. LGDJ.

La comptabilité nationale

L'intervention de l'État lors du New Deal de Roosevelt, la reconstruction en France après 1945, et de même dans d'autres pays, ont nécessité l'invention de la Comptabilité Nationale dont est sorti entre autres le bien connu PIB (Produit Intérieur Brut)⁴². Des rapports complexes se sont établis entre comptabilité d'entreprise et comptabilité nationale⁴³. La comptabilité nationale est un outil essentiel des politiques publiques depuis la 2^e guerre mondiale avec une large diffusion culturelle dans la société, ainsi avec l'antienne très critiquable de la croissance du PIB associée au bien-être.

L'articulation entre l'État, le marché et les statistiques

Alain Desrosières à partir des années 2000 s'est intéressé particulièrement aux articulations entre l'État, le marché, et les statistiques. La distinction qu'il opère entre cinq modes d'articulation relativise la situation présente et aide à envisager un mode complètement différent d'usage des statistiques dans une bifurcation sociale-écologique (Desrosières 2008a, p. 39-56, notamment le tableau p. 56, 2008b, p. 9-14, et 2014, chap. 1 p. 33-59). Les cinq modes sont :

- l'État ingénieur en allant du mercantilisme et du colbertisme (XVII^e siècle) aux "grands projets" de la France gaulliste et aux économies planifiées socialistes, avec des statistiques jouant un rôle essentiel
- l'État libéral classique naissant à la fin du XVIII^e siècle qui réduit au maximum son intervention, les statistiques si elles existent visant à rapprocher les marchés réels de ceux de la théorie notamment en matière de prix, cette société de marché sans État se révélant être une utopie
- l'État-providence cherchant à protéger les travailleurs salariés des conséquences de l'extension de la logique marchande au travail, avec des statistiques sur l'emploi, les besoins, les revenus et les budgets de famille des travailleurs, les indices de prix des consommations de ceux-ci
- l'État keynésien ayant une responsabilité dans le pilotage macroéconomique d'une société marchande avec la comptabilité nationale, un indice des prix qui quantifie l'inflation concernant toute la population et non les seuls travailleurs salariés, des modèles macroéconomiques
- l'État néolibéral à la suite de la crise des années 1970 mettant l'accent sur des indicateurs pour qu'ils incitent les acteurs économiques, y compris la puissance publique, à des comportements déterminés, donnant une grande place au benchmarking, c'est-à-dire à l'évaluation comparative, au classement et au palmarès des performances, cherchant ainsi des rétroactions sur les acteurs.

Ces cinq formes ne correspondent pas à des coupures dans le temps, mais à une stratification successive, chaque strate englobant et transformant les précédentes. La cinquième forme participe au capitalisme financiarisé actuel, objet du point qui suit.

Les outils quantifiés du capitalisme financiarisé

Les indicateurs de la valeur actionnariale

J'ai déjà souligné que la boussole du taux de profit et de l'accumulation du capital privé a pris de façon prédominante au cours des trois dernières décennies la forme de la valeur actionnariale. Celle-ci est appréciée selon des indicateurs qui donnent lieu à débats entre analystes financiers sur les plus appropriés du point de vue de l'actionnaire, sur les problèmes de mesure que ceux-ci rencontrent et sur leurs complémentarités⁴⁴. La méthode dite de l'EVA ("Economic Value Added" qui

⁴² - André Vanoli, 2002, *Histoire de la comptabilité nationale*. La Découverte.

- François Fourquet, 1980, *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan*. Recherches éditions.

⁴³ Pierre Muller, juillet 2019, "De la complexité des relations entre la comptabilité d'entreprise et la comptabilité nationale", *Insee Méthodes* n°134, [lci](#).

⁴⁴ Cf. une présentation commode dans René Demeestère, Philippe Lorino, Nicolas Mottis, 2017, *Pilotage de l'entreprise et contrôle de gestion*, p. 102-114. Dunod.

se traduit littéralement par "Valeur Économique Ajoutée") s'est largement imposée⁴⁵. L'adjectif "added"("ajoutée") désigne le surcroît de valeur pour les actionnaires relativement aux conditions moyennes de rentabilité que leurs capitaux pourraient obtenir ailleurs ("coût des capitaux propres" dit aussi "coût d'opportunité du capital"). Le calcul de l'EVA tient compte de ce "coût" et de celui des dettes.

Les normes IFRS d'information pour du capital mobile

Les systèmes comptables d'Europe continentale ont donné jusqu'à la fin du XX^e siècle une très large place au principe de réalisation (article. L 123-21 du Code de commerce français : "*Seuls les bénéfices réalisés à la date de clôture d'un exercice peuvent être inscrits dans les comptes annuels.*") et au principe de prudence né dans les sociétés par actions du XIX^e siècle. Ce dernier principe est complexe dans son application pratique et il a évolué au fil du temps⁴⁶. De façon simplifiée, il signifie que l'entreprise doit enregistrer à la clôture de l'exercice toutes les pertes probables ou certaines qui la concernent, même si elles apparaissent après la date de clôture de l'exercice, et qu'elle ne doit pas tenir compte des profits, même s'ils sont probables, avant qu'ils ne soient réalisés. Il est lié à la comptabilisation des actifs immobilisés à leur coût historique, coût d'entrée diminué des amortissements et éventuellement réévalué pour tenir compte de l'inflation. L'objectif est de donner une image prudente de la situation patrimoniale de l'entreprise, d'éviter des distributions de bénéfices fictifs, de protéger le capital des actionnaires et des prêteurs.

Traditionnellement, les modèles anglo-saxons de comptabilité sont liés au rôle prédominant des marchés financiers dans le financement des entreprises. Ils visent à donner aux actionnaires actuels et aux investisseurs potentiels des informations sur la valeur des titres sur les marchés financiers. Les évolutions de ces modèles sont liées à l'essor des marchés financiers internationaux depuis les années 1960-1970. En 1973 est créé un organisme de droit privé l'IASC (International Accounting Standard Committee). Il regroupe des organisations comptables professionnelles de plusieurs pays pour établir un langage comptable au service des marchés financiers internationaux. Au terme d'un long processus technique et politique, en 2001 l'IASC devient l'IASB (International Accounting Standards Board) dont la gouvernance est assurée par une organisation à but non lucratif et d'intérêt public l'IFRS Foundation dont le siège est situé dans l'État du Delaware aux États-Unis (État considéré comme un paradis fiscal) et dont le financement est assuré par des contributions d'entités appartenant aux marchés financiers mondiaux. Les moyens sont ainsi donnés pour assurer la prééminence de la conception financière de l'entreprise et la tendance à l'exclusivité du point de vue d'investisseurs en capital à court terme et mobiles, qu'ils soient actuels ou recherchés.

Après avoir échoué dans l'élaboration de ses propres normes comptables, en 2002, l'UE (Union Européenne) délègue à l'IASB la normalisation sans disposer de véritables contre-pouvoirs. Elle adopte les normes IFRS dont l'utilisation devient obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2005 pour les comptes consolidés des groupes faisant appel public à l'épargne (émissions d'actions, d'obligations et autres titres de créance) sur un marché réglementé de l'UE. En 2018, cela représentait environ 1100 sociétés françaises et plus de 22000 filiales. Dans le cadre des normes IFRS, la dite "juste valeur" vise à refléter en permanence la valeur de vente des actifs qu'il s'agisse de :

- la valeur observée sur un marché actif, c'est-à-dire sur un marché où les échanges sont réguliers, les prix connus du plus grand nombre, les volumes de transaction élevés, les prix censés alors refléter la

⁴⁵ Frédéric Lordon, 2000, La « création de valeur » comme rhétorique et comme pratique. Généalogie et sociologie de la « valeur actionnariale ». *L'Année de la régulation* n° 4.

⁴⁶ - Michèle Saboly, 2003, "La prudence comptable : perspectives historique et théorique", *Comptabilité - Contrôle - Audit* Tome 9 -Volume I, p. 153 à 170.

- Jacques Richard, Didier Bensadon, Alexandre Rambaud, 2018, *Comptabilité financière*, p. 65s., 217s. Dunod.

réalité du marché

- la valeur d'échange sur laquelle s'entendent des parties
- le prix de marché d'un élément similaire
- les flux de trésorerie futurs actualisés engendrés par un actif ; dans cette dernière modalité, il s'agit d'une valeur non pas observée, mais calculée subjectivement par un expert⁴⁷.

La gouvernance par les nombres et la politique du chiffre

Les critères actuels du capital poussent à la construction d'indicateurs servant à contrôler l'activité des salariés, avec une forme exacerbée dans des exigences permanentes et pernicieuses de "reporting". Parallèlement au cours des dernières décennies se sont affirmées la "*gouvernance par les nombres*" (Desrosières 2008b et Supiot⁴⁸) et "*la politique du chiffre*". Cette politique génère des effets pervers et relève d'une prétention bureaucratique à gouverner efficacement la société d'en haut, poussant en fait les acteurs à se focaliser sur les indicateurs et non sur l'action elle-même à réaliser, les incitant à frauder, comme l'indique Florence Aubenas décrivant les "consignes" données à des conseillers de Pôle Emploi pour améliorer les chiffres du chômage⁴⁹. Un autre exemple est analysé par *La Quadrature du Net 2022 et 2023* à propos du numérique mis au service de l'exclusion et du harcèlement des plus précaires dans les Caisses d'Allocations Familiales (CAF). Un article du *Monde* de Gabriel Geiger et alii le 4 décembre 2023 présente des constats similaires. Il faudra rompre avec ces pratiques dans une bifurcation sociale-écologique radicale.

2.2. Des propositions nouvelles combinant outils en nature et outils monétaires

Pour la construction des outils quantifiés d'une bifurcation systémique, nous bénéficierons de propositions qui cherchent déjà à combiner des indicateurs en nature et monétaires. Ces propositions émergent depuis plusieurs décennies sous la pression des difficultés sociales et écologiques. Concernant les indicateurs en nature, ce n'est pas leur existence en elle-même qui constitue une nouveauté, mais leur contenu. Dans le passé, ils étaient notamment tournés vers les moyens de la puissance des États, la population, les stocks d'armes, et avec "l'État-providence" vers l'éducation, la santé, etc. Aujourd'hui les indicateurs en nature relatifs à l'écosystème prennent une importance croissante.

La critique du PIB et les nouveaux indicateurs de richesse

La critique de l'association entre la croissance du PIB et le bien-être est d'abord venue du constat des limites et contradictions de la grande croissance des années 1950 à 1970. Elle s'est orientée dès la fin des années 1960 vers la recherche d'indicateurs sociaux complétant les données de comptabilité nationale sans mettre en cause la place du PIB dans le bien-être⁵⁰. À la fin des années 60 et au cours des années 70, des comptes satellites de la comptabilité nationale sont apparus. Ces comptes satellites fournissent un cadre de présentation de données économiques dans un domaine particulier en relation avec l'analyse globale du cadre central de la comptabilité nationale, par exemple à propos de l'éducation, de la santé, de la protection sociale, du logement, de l'environnement. La critique de l'association entre la croissance du PIB et le bien-être s'est ensuite considérablement élargie et radicalisée bien-au-delà des préoccupations de la fin des années 1960. Une jonction s'est opérée progressivement avec la prise en compte de la crise écologique. Des recherches d'indicateurs de richesse alternatifs au PIB à des échelles nationales et territoriales ont

⁴⁷ Samira Demaria et Sandra Rigot, 2018, *Les normes comptables internationales IFRS*, p. 7-35. La Découverte.

⁴⁸ Alain Supiot, 2015, *La Gouvernance par les nombres*. Cours au Collège de France (2012-2014). Fayard.

⁴⁹ Florence Aubenas, 2010, *Le Quai de Ouistreham* p. 251-252. Éditions de l'Olivier.

⁵⁰ Patrice Grevet, 1974, *Les indicateurs sociaux. Caractères actuels*. Thèse complémentaire. Université Paris IX Dauphine.

été engagées. Citons en particulier l'excellente publication de Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice sur *Les nouveaux indicateurs de richesse*⁵¹. Cette publication dresse un inventaire des indicateurs alternatifs au PIB ou au seul PIB, avec donc des éléments monétaires et en nature. Citons aussi les travaux d'Aurélien Boutaud et Natacha Gondran sur *L'empreinte écologique*⁵² qui ont conduit, entre autres aspects, à la notion du *jour du dépassement*, date de l'année, calculée par l'ONG *Global Footprint Network*, à partir de laquelle l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de régénérer en un an. Citons aussi, pour souligner la dimension internationale du mouvement, Robert Costanza qui traite de la question des indicateurs⁵³. Ces travaux développent une approche macro ou méso-économique qui relève très largement de l'attente d'un "État social-écologique" sans s'attacher aux rapports avec les gestions "microéconomiques" des entreprises et des financements. Comme le signalent Jean Gadrey et Aurore Lalucq, une dérive est possible avec une répartition des rôles : l'essentiel des indicateurs proposés jusqu'à ce jour pourraient servir aux débats d'idées et aux politiques nationales et territoriales, la gestion des entreprises continuant largement à être le monopole de la rentabilisation et de l'accumulation du capital⁵⁴.

Comptabilité d'entreprise élargie et définanciarisée. Comptabilité écosystème-centrée

Dans leur ouvrage de 2020, Jacques Richard et Alexandre Rambaud ont le mérite de s'attaquer à la comptabilité des grandes sociétés capitalistes et de proposer de changer le mode de calcul des performances de celles-ci. Ils proposent une méthode comptable dite CARE (Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement ou Comprehensive Accounting in Respect of Ecology) désignation qui joue aussi de la connotation en anglais du terme "care" (soin)⁵⁵. Pour comprendre leur proposition, il faut souligner qu'ils prennent le terme de "capital" au sens qu'il a dans la comptabilité traditionnelle, une dette, une chose à conserver et rembourser, pas un actif. Ils précisent qu'il s'agit d'une "chose" matérielle ou non, offrant une potentialité d'usage, et reconnue comme devant être maintenue sur une période de temps déterminée à l'avance. Ils identifient au moins trois types de capitaux qui méritent une conservation systématique : les capitaux naturel, humain (comprenant au sens large le capital social, sociétal, artistique) et financier. Je ne discute pas du sens donné au terme "capital", mais des conséquences qui en viennent. La méthode CARE a pour première caractéristique de définanciariser la comptabilité d'entreprise puisque la dégradation des capitaux environnementaux et humains due à l'activité de l'entreprise est comptabilisée par le biais du calcul des coûts de maintien de ces capitaux eux-mêmes calculés selon la méthode du coût historique. Cette méthode permet d'évaluer l'amortissement comptable à enregistrer dans l'actif du bilan de l'entreprise. Je retiens le principe de la comptabilisation au coût historique et l'intégration d'un coût de maintien de la nature quand l'entreprise dégrade celle-ci d'une façon qui lui est imputable en propre. En revanche, la fixation des salaires en tant que coût de maintien de "capitaux humains" n'est pas satisfaisante, elle est conservatrice alors que l'objectif devrait être une élévation générale des qualifications associée à une forte réduction des hiérarchies. Par ailleurs, ainsi que Jean Gadrey et Aurore Lalucq l'ont souligné⁵⁶, CARE fonctionne bien du point de vue écologique dans plusieurs cas, mais difficilement pour les contributions des entreprises aux phénomènes globaux de

⁵¹ Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, de la 1^e édition en 2005 à la 4^e en 2016, *Les nouveaux indicateurs de richesse*. La Découverte.

⁵² Aurélien Boutaud et Natacha Gondran, nouvelle édition 2018, *L'empreinte écologique*. La Découverte.

⁵³ Robert Costanza en collab., 2^e édition 2015, *An introduction to ecological economics*, p. 126-197. CRC Press.

⁵⁴ Jean Gadrey et Aurore Lalucq, 2015, *Faut-il donner un prix à la nature ?* p. 81. Les petits matins/Institut Veblen.

⁵⁵ - Jacques Richard en collaboration avec Alexandre Rambaud, 2020, op. cit. p. 72-100.

- Alexandre Rambaud et Jacques Richard, 2021, *Philosophie d'une écologie anticapitaliste. Pour un nouveau modèle de gestion écologique*, p.193-249. Presses de l'Université Laval.

⁵⁶ Jean Gadrey et Aurore Lalucq, ouvrage cité p. 81-83.

réchauffement climatique, de dégradation de la biodiversité et d'épuisement de ressources fossiles notamment, me semble-t-il, en raison des "effets cocktail". Je renvoie par ailleurs à une critique détaillée du modèle CARE effectuée par Jean-Marie Harribey⁵⁷. Il me paraît donc indispensable de recourir à la fois à des indicateurs en nature, des normes publiques, des prix délibérés politiquement, des repères donnés par la planification écologique et que les entreprises et leurs financeurs auront à prendre en compte.

Alexandre Rambaud, Clément Feger, Harold Levrel chercheurs impliqués dans la méthode CARE ont engagé des travaux qui pourraient dépasser les limites de celle-ci, non pas à propos du développement des capacités humaines professionnelles à promouvoir, mais en matière écologique⁵⁸. C'est une piste importante dont il faudra suivre les développements. Elle repose sur la perspective de comptabilités dédiées à la gouvernance collective des écosystèmes avec tout d'abord des comptes structurés des résultats au niveau de l'écosystème, si je comprends bien "en nature". Elle vise ensuite à établir une comptabilité des pressions et des contributions écologiques des différentes organisations affectant l'écosystème. Enfin elle prend acte de la grande hétérogénéité des contextes de gouvernance des écosystèmes sur les territoires.

Connaissance des écosystèmes et comptabilité matières

Ici je me réfère d'abord à André Vanoli qui fut à partir de 1957 un acteur de premier plan dans le développement de la comptabilité nationale en France et dans les institutions internationales. Lors du 16^e colloque de l'Association de Comptabilité Nationale en 2017, André Vanoli a présenté une communication sur "*La prise en compte des relations entre l'économie et la nature*" [Ici](#). Il y indique : "*... il faudrait à mon avis donner la priorité à l'observation et à l'analyse des écosystèmes en termes physiques en visant ce qui devrait prendre peu à peu la forme et recevoir le statut d'un inventaire permanent de la nature. Il serait d'ailleurs plus adéquat, dans une telle perspective, de parler de « système d'information de la nature » plutôt que de « comptes de la nature »... Allant plus loin que l'observation de la taille et de l'état de santé des écosystèmes, cet inventaire de la nature devrait décrire les fonctions écologiques remplies et les services écosystémiques rendus ... par les diverses catégories d'écosystèmes et peut-être comporter des indicateurs de tendances de l'évolution de l'efficacité avec laquelle fonctions et services sont rendus.*" Il ne s'agit pas du tout dans l'esprit d'André Vanoli d'opposer la comptabilité nationale en termes monétaires à l'inventaire de la nature qu'il propose. Deux éléments sont à noter dans cette perspective.

1) Le ministère en charge de la transition écologique a engagé depuis 2012 une évaluation dite EFESE (Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques). De premiers bilans des connaissances mobilisables ont été réalisés sur six grands types d'écosystèmes français, les écosystèmes agricoles, forestiers, rocheux et de haute montagne, urbains, les milieux humides et aquatiques continentaux, les milieux marins et littoraux [Ici](#). La lecture de ces bilans est très intéressante en elle-même et elle donne une idée de l'ampleur des connaissances à construire.

2) La piste d'une comptabilité matières a été ouverte par Kambiz Mohkam et Olivier Simon de l'Insee en novembre 2019 dans "*L'empreinte matières de l'économie française : une analyse par matière et catégorie de produits*" [Ici](#). Les auteurs indiquent : "*...un préalable à la mise en œuvre de*

⁵⁷ Jean-Marie Harribey, 21 mars 2022, "Du nouveau dans la comptabilité d'entreprise ?". *Blog Alternatives économiques* [Ici](#).

⁵⁸ - Alexandre Rambaud, Clément Feger, 2022, "Une brève introduction au modèle CARE et à la comptabilité écosystème-centrée". *Horizons Publics*. Mars-avril 2022, n° 26. [Ici](#).

- Clément Feger, Harold Levrel, Alexandre Rambaud, 2022, "Trois méthodes comptables complémentaires pour mettre les problèmes écologiques au cœur de la chose publique". *Revue française d'administration publique* 2022/3 n° 183. [Ici](#).

politiques d'économie circulaire consiste en une meilleure connaissance des quantités de matières primaires mobilisées par les activités économiques. À ce titre, l'empreinte matières mesure aussi bien les quantités de matières primaires directement contenues dans les produits consommés que celles utilisées dans le processus productif, en France ou à l'étranger. Cette étude propose une mesure de l'empreinte matières de la France pour l'année 2013, contribuant à améliorer la méthodologie actuellement mise à disposition par Eurostat pour les États membres de l'Union européenne. L'empreinte matières ainsi calculée vise à être plus cohérente avec la structure du système productif français et à pouvoir être décomposée à un niveau fin selon les matières (51 matières), les catégories de produits (151 catégories) et les composantes de la demande (consommation, investissement...)...". La mesure de l'empreinte matières s'effectue à l'aide des données monétaires des comptes nationaux de l'Insee et des données physiques d'extraction intérieure de matière et de contenus en matières des importations. Elle mêle donc le monétaire et le physique. L'intérêt porte sur une recherche à la fois d'économie circulaire et de sobriété compte tenu des limites de la circularité envisageable.

2.3. La quantification dans une bifurcation et les critères de gestion des entreprises démocratiques

Quantification et démocratie

Dans une bifurcation systémique, en s'appuyant sur les points de départ qui viennent d'être mentionnés, il s'agirait de développer un système complexe d'indicateurs sociaux-écologiques nationaux, régionalisés, et par filière de production et de consommation. Ce système serait destiné à la planification, aux politiques publiques, aux services publics, à la gestion et au financement des entreprises démocratiques. L'objectif ne serait pas d'aboutir à un indicateur synthétique comme le taux de profit. Il ne serait pas non plus d'en rester à la juxtaposition même dans des tableaux ordonnés de multiples indicateurs. Les divers indicateurs en nature et monétaires seraient des éléments d'appréciation servant à des décisions politiques dans les cycles de planification. En effet si les chiffres sont nécessaires aux débats démocratiques, ils ne sont pas suffisants. À l'opposé de tout fétichisme du chiffre et de toute vision technocratique même au nom de la puissance actuelle des moyens informatiques, ils n'ont pas à trancher en eux-mêmes des décisions à prendre. Ils relèvent de constructions évolutives à partir notamment de dialogues entre les professionnels spécialistes de la quantification et les forces sociales. Ils sont à prendre en compte sur cette base.

Des risques de dérive technocratique existent et sont à combattre en se situant dans la perspective d'outils quantifiés multi-niveaux participant au développement d'une démocratie elle aussi multi-niveaux. Ces outils devraient être des composantes de processus politiques qui progressivement malgré de réelles difficultés impliqueraient le plus largement possible les gens, pas seulement en arrière-fond culturel général, mais aussi dans les dispositifs opérationnels. Ils concerneraient à la fois les processus montant-descendant de planification, les politiques publiques à différentes échelles territoriales, les gestions des entreprises et des financements. Les débats culturels et politiques nationaux sur les outils quantifiés contribueraient à leur construction microéconomique et territoriale, à leur mise en œuvre dans les financements, les gestions des entreprises, des systèmes collectifs personnels, et réciproquement. Les chiffres n'ont donc pas vocation à décider des choix démocratiques de buts et de moyens, mais ils doivent participer à leur éclairage. Ils sont à prendre en compte avec d'inévitables défauts et limites à un moment. Les progrès se font en marchant. Le travail des spécialistes statisticiens pour améliorer les chiffres devrait bénéficier des controverses auxquelles ils donnent lieu⁵⁹.

⁵⁹ Pour des développements, Patrice Grevet, 2022, "La gestion et le financement actuels des GE et ETI face à une bifurcation radicale" point 2.2. *Les Possibles* n° 31 [lci](#).

Les critères de gestion des entreprises démocratiques

Le système d'indicateurs sociaux-écologiques développé sur la base des principes précédents servirait à la définition des critères de gestion des entreprises démocratiques. Ces critères seraient définis démocratiquement au cas par cas à partir de plusieurs sources :

- a) La première vient des normes fixées par les pouvoirs publics, les entreprises ayant à préciser les calendriers et modalités d'application
- b) La seconde tient aux repères sectoriels et territoriaux donnés par la planification écologique
- c) La troisième est constituée d'éléments puisés en nombre restreint dans le système d'indicateurs sociaux-écologiques, c'est-à-dire choisis pour leur pertinence particulière dans une entreprise donnée et de façon révisable⁶⁰
- d) La quatrième est donnée par une comptabilité d'entreprise définanciarisée dans les rapports avec des marchés remodelés.

Le choix de critères au cas par cas viserait à dépasser la contradiction entre le très grand nombre d'indicateurs sociaux-écologiques pertinents à l'échelle sociale et l'applicabilité dans l'entreprise qui ne peut être "une usine à gaz". À titre de simple illustration, voici un exemple de onze groupes de critères qui pourraient être envisagés dans la gestion et le financement des entreprises démocratiques. Ils pourraient être utilisés de façon adaptée dans les PME :

- ✓ besoins auxquels l'entreprise répond avec référence à ceux reconnus dans la planification
- ✓ nombre des emplois, structure par qualification, niveaux et écarts de rémunération, durée du travail, organisation et qualité du travail, dépenses de formation
- ✓ répartition de la valeur ajoutée entre salaires, dépenses de formation, contributions aux fonds collectifs socialisés et EBE (Excédent Brut d'Exploitation)
- ✓ Utilisation de l'EBE à titre principal croissant pour rembourser les prêts venus du pôle bancaire socialisé et pour l'autofinancement
- ✓ Utilisation de l'EBE à titre secondaire décroissant pour rembourser avec intérêt des prêts antérieurs de type capitaliste et payer des dividendes en fonction des compromis qu'il y aurait à passer
- ✓ investissements, ratio valeur ajoutée/capital fixe, productivité apparente du travail
- ✓ émissions de gaz à effets de serre dont le bilan est à certifier par un organisme public agréé
- ✓ consommations des matières les plus importantes dans l'activité (sources d'énergie, eau, métaux rares ou le devenant, ressources "biosourcées"...)
- ✓ respect de la biodiversité
- ✓ élimination des pollutions
- ✓ plan de financement avec au centre le besoin en nouveaux crédits bancaires à taux zéro.

À suivre dans le billet *Les entreprises. De la crise sociale-écologique à une bifurcation systémique-3*

⁶⁰ Aux échelles des territoires et de la nation, les indicateurs retenus pour les politiques publiques et la planification sociale-écologique seraient bien plus nombreux. Les services publics auraient leurs propres critères de gestion non considérés ici.